



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des Territoires**

Metz, le 14 octobre 2020

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pascal ANDRES
Tél. : 03 87 28 33 42
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

**Madame le Maire
Mairie**

**24, rue du Rehtal
57405 GUNTZVILLER**

OBJET : Dossier de déclaration concernant des travaux de drainage agricole sur les communes de
HOMMARTING, ARZVILLER, et GUNTZVILLER.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

RÉF. : /

P.J. : 3

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de drainage agricole sur les communes de HOMMARTING, ARZVILLER et GUNTZVILLER**

Ce dossier a été déposé par : Monsieur Gérald BECKER, 2 rue de l'Ecole à 57405 HOMMARTING.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2020-00295, en date du 5 août 2020,
- une copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération, en date du 14 octobre 2020.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration précité.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline DELLINGER